

- 1) **des subventions salariales** encourageront les employeurs à embaucher les travailleurs, surtout ceux qui font face à des obstacles à l'emploi;
- 2) **les suppléments du revenu** viendront s'ajouter au salaire des travailleurs afin de les aider à accepter des emplois disponibles;
- 3) **l'aide au travail indépendant** aidera les chômeurs à lancer leur propre entreprise;
- 4) **les partenariats pour la création d'emplois** permettront d'offrir des emplois dans les régions connaissant un taux de chômage élevé;
- 5) **des prêts et des bourses de perfectionnement** seront offerts, en accord avec les provinces, aux chômeurs désireux de se recycler.

L'assurance-emploi est également dotée d'un fonds de création d'emplois, de l'ordre de 300 millions de dollars, qui soutiendra la création d'emplois à long terme dans les régions où le taux de chômage est élevé.

La réduction des primes versées, par les employeurs comme par les employés, ainsi que la diminution du revenu maximum assurable en vertu du nouveau programme de l'assurance-emploi permettront, concrètement, de réduire cette année les charges sociales de 1,25 milliard de dollars.

Par ailleurs, les réformes proposées respectent les compétences provinciales en matière d'éducation et de formation de la main-d'œuvre. Elles aideront à réduire les chevauchements et le double-emploi dans les services qu'offrent les provinces et à accroître l'efficacité générale du marché du travail canadien. Elles permettront à tous les paliers de gouvernement de mieux servir la population. Des partenariats avec les provinces et avec le secteur privé permettront de susciter les investissements susceptibles de créer des emplois stables dans les régions où le taux de chômage est élevé.

Recourir à la technologie et à l'innovation pour stimuler la croissance de l'emploi

Le gouvernement du Canada s'appuie sur la technologie pour promouvoir la croissance économique et la création d'emplois par différentes initiatives.

- Le nouveau réseau de prestation de services donne accès aux programmes d'emploi, de chômage et de pension du gouvernement, ainsi qu'à d'autres services de Développement des ressources humaines Canada.
- Le Service de placement électronique est un programme pilote fonctionnant sur Internet et permettant aux employeurs de trouver rapidement des demandeurs d'emploi pour combler les postes vacants dans leur entreprise. Il est actuellement à l'essai dans le cadre du réseau de prestation de services.
- Le Réseau canadien de technologie offrira aux entreprises l'accès à l'information commerciale et technologique dont elles ont besoin pour réussir.